



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Les réunions en visioconférence battent leur plein ; elles permettent aux instances de la CFR d'assumer leurs missions au service de leurs membres et donc de leurs adhérents. Les dossiers les plus complexes et/ou plus ou moins brûlants restent la préoccupation première de l'ensemble des bénévoles qui participent à leur analyse, prise de positions et - chaque fois que possible - à leur mise en œuvre. La CFR reste très attachée à la place qui doit lui revenir dans la représentation de notre corps social et maintient une pression permanente pour obtenir gain de cause en la matière ; vous trouverez en annexe le dossier sur « La place des retraités dans la société » qui vient de faire l'objet du seul questionnement de la consultation citoyenne lancée par le Ministère chargé de l'Autonomie !

Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 14 janvier 2021

Composition du Bureau : Après avoir renouvelé ses bons vœux et souhaité que l'année 2021 permette de connaître une extinction des difficultés provoquées par la Covid-19 avec la reprise souhaitée des réunions en présentiel, le Président souhaite la bienvenue à Pierre Mangon représentant de l'UFRb qui succède au sein du Bureau à Jean-Claude Breugnon.

Actualité : Le dossier de la réforme des retraites reste d'une préoccupation majeure pour la CFR même si le projet systémique ne devrait pas voir le jour avant le prochain quinquennat. Dans l'immédiat, la Commission « Retraites » prépare des propositions en vue du traitement des inégalités les plus criantes, notamment dans l'attribution des pensions de réversion pour laquelle une vision commune semble s'établir avec une importante organisation syndicale réformatrice. L'avis du Comité de suivi des retraites publié le 21 décembre - beaucoup plus consistant que par le passé - est à consulter.

Relance du réseau des Délégués CFR : Christian Breyton fait le point sur les travaux engagés au sein de son équipe avec la mise à jour des fichiers, un nouveau format de formation en distanciel et le besoin impératif de trouver un Délégué pour la région Languedoc-Roussillon, poste devenu vacant suite au décès de M. Amary ; un appel aux bonnes volontés est lancé. Le jeudi 28 janvier les Délégués régionaux seront réunis en présence du Président ; 16 délégués sur 21 ont déjà confirmé leur présence. Les dossiers établis par les commissions CFR dans les différents domaines, devront être mis à disposition des Délégués départementaux et régionaux pour mener à bien leurs actions et missions dans leurs démarches vers les élus.

Consultation « Bourguignon » sur la loi « Autonomie » : une contribution de la CFR sera proposée par la Commission « Autonomie » dans sa réunion du 18 janvier ; l'absence de barrière d'âge toujours prônée par la CFR doit être rappelée. L'édition du document sur 4 pages diffusé par la CFR sur la place des retraités dans la société est toujours d'actualité.

Divers : Mutualia : Le Président confirme que, comme cela a été envisagé, le Comité de pilotage se réunira le 19 prochain.

Commission « Retraite »

Réunie le 18 janvier, la Commission a réservé son ordre du jour au dossier de la réforme dont le projet de loi a été mis en sommeil pour une période toujours indéterminée. En conséquence la réflexion tendant à promouvoir une convergence des régimes pour une correction rapide des inégalités de moins en moins admises a fait l'objet d'une approbation de traitement des quatre thèmes suivants :

- 1-alignement des conditions sur les pensions de réversion,
- 2-uniformisation de la règle de validation des trimestres,
- 3-préconisation d'alignement des avantages familiaux,
- 4-alignement de la prise en compte du travail à temps partiel concomitamment au développement du cumul emploi-retraite et de la retraite progressive ; ce dernier sujet rejoint les réflexions menées au sein du groupe « Emploi des seniors » qui vient d'être créé.

Le projet de retraite universelle n'étant pas remis en cause.

Commission « Autonomie »

Dans sa séance du 18 janvier, la Commission a relevé que la consultation citoyenne sur la « Place des personnes âgées dans notre société » soutenue par le Ministère chargé de l'Autonomie recevait un écho mitigé de la part des associations directement concernées par ce sujet. Afin d'agir concrètement dans ce dossier, il est décidé que la commission soumette un bloc de propositions sur trois thèmes :

- 1-la gouvernance et la présence des associations : ex. : CCAS,
- 2-les difficultés liées à l'accès aux soins : 100 % santé,
- 3-la promotion des résidences autonomie : leur adaptation.

Sur le financement de l'autonomie, la position de la CNSA est attendue ; il est rappelé les positions prises par la CFR sur l'affectation de la taxe CASA de 0,3% et de l'alignement du taux de CSG de 0,9 point en contrepartie de l'exonération de la cotisation 1% maladie sur les retraites complémentaires.

Sur le sujet du développement de la prévention, il est proposé qu'un contact soit pris, au niveau national, avec le réseau des ASEPT pour mise à disposition des adhérents des associations.